

**TENDE SOUS L'ANCIEN RÉGIME :
UN AIGLE À DEUX TÊTES ?**

Olivia ANTONI

Il serait inexact de penser que Tende était un petit village isolé. En fait, de très nombreux liens existaient avec les petits bourgs voisins de la Valle Argentina, qui appartenaient alors à la République de Gênes. D'ailleurs, la seule route digne de ce nom qui pouvait être empruntée sous l'Ancien régime était Tende-La Brigue-Triora-Taggia.

De nombreuses cartes démontrent d'ailleurs que Tende se trouvait au cœur des préoccupations quotidiennes des habitants, et qu'elle constituait une étape importante lorsque les gens de la région se déplaçaient pour leurs affaires.

A la vue de ces croquis, deux questions essentiellement viennent à l'esprit. Premièrement, les villes et villages environnant Tende ont-ils exercé une influence sur ce bourg, et, plus exactement, quels impacts avaient-ils sur sa société, l'art, l'économie, et la politique vécus au quotidien ? Enfin, quelles ont été les particularités propres à Tende, qui différenciaient ce dernier du reste de la région ?

• Les influences politiques

Tende a appartenu aux comtes de Vintimille Lascaris par mariage. Or, la maison de Vintimille était l'une des plus puissantes et des plus illustres de l'ancienne chevalerie de Provence ; elle établit sa filiation depuis Gui, comte de Vintimille et marquis des Alpes Maritimes, avant 950. Puis, au XIII^e siècle, la souche se divisa en deux branches principales, qui formèrent elles-mêmes beaucoup de rameaux. Ainsi, en juillet 1261, Guillaume-Pierre I^{er}, comte de Vintimille, seigneur de Tende et de La Brigue (1257-1282), épousa Eudoxie Lascaris, fille de Théodore II Lascaris-Doukas-Vatatzès, empereur d'Orient et de Nicée. Un de leur fils, Jean I^{er}, co-seigneur de Tende et de La Brigue (1295-1323), prendra alors les armes de sa mère, que ses successeurs conserveront. C'est au XV^e siècle, en 1498 précisément, que la dernière descendante de la famille, Anne, fille de Jean-Antoine I^{er}, comte de Tende et de Vintimille, épousa René le Bâtard de Savoie. A sa mort, Tende devint la possession des ducs de Savoie.

Nous nous rendons compte de la puissance de la maison de Savoie à travers les mariages que certains de ses membres ont contractés. Du coup, ce prestige rejaillissait sur Tende même. Ainsi, Emmanuel-Philibert (1528-1553-1580) dit Tête de Fer, épousa Marguerite fille de François I^{er}, roi de France. Son successeur, Charles-Emmanuel I^{er} (1562-1580-1630) dit le Grand, contracta mariage avec Catherine Michelle fille de Philippe II, roi d'Espagne. Quant à Victor-Amédée I^{er} (1587-1630-1637) il se maria avec Christine fille d'Henri IV, roi de France. Cette union le fit dès lors beau-frère de Louis XIII de France ; son fils, François-Hyacinthe (1632-1637-1638), mourut trop jeune pour pouvoir convoler en justes noces, mais ce ne fut pas le cas de son autre enfant, Charles-Emmanuel II (1634-1638-1675). Veuf et sans enfant, il se remaria avec Marie-Jeanne-Baptiste de Savoie, qui descendait d'une très belle lignée : elle était la fille de Charles-Amédée de Savoie, duc de Genève, de Nemours et d'Aumale et d'Élisabeth de Bourbon-Vendôme. Victor-Amédée II (1666-1675-1730-1732), qui fut non seulement prince de Piémont et duc de Savoie mais aussi roi de Sicile (1713-1720) puis roi de Sardaigne (1720-1730)¹, épousa en premières noces Anne-Marie d'Orléans, fille de Philippe de France, duc d'Orléans et frère de Louis XIV. A son tour, Charles-Emmanuel III (1701-1730-1773) ne dérogea pas à la règle. Il épousa en premières noces Anne-Christine Louise de Wittelsbach, fille du duc palatin Théodore-Eustache de Soultzbach. Après la mort de sa première femme en couches, il se remaria avec la fille du landgrave de Hesse-Rheinfels-Rotenbourg. Puis, veuf pour la seconde fois, il épousa en troisièmes noces Élisabeth Thérèse de Lorraine, fille de Léopold duc de Lorraine et sœur de

¹ Suite à la guerre de succession d'Espagne (1701-1714), l'échiquier politique changea. Le duc de Savoie sut tirer profit de la situation et fut remercié pour ses services. Il bénéficia alors d'un nouveau titre, celui de roi de Sicile (1713-1720). Par la suite, il échangea ce royaume avec la Sardaigne.

l'empereur du saint empire germanique François I^{er}. Enfin, son successeur, Victor-Amédée III (1726-1773-1796) épousa Marie Antoinette de Bourbon, plus jeune fille de Philippe V, roi d'Espagne.

Mais Tende n'était pas inféodée, à la différence de Saorge ou de Breil : elle dépendait directement du duc, puis du roi, à partir du XVI^e siècle. Par conséquent, les rouages administratifs locaux étaient très développés et assez autonomes, du moins jusqu'en 1775 où, comme dans le reste du pays et sous l'impulsion du roi de Sardaigne, toutes ces structures se virent affaiblies et mises sous la tutelle directe et minutieuse de l'intendant. Mais au fait, quelles étaient ces entités ?

Les premiers droits reconnus à Tende le furent vers l'an mil. Comme dans le reste du comté de Nice² sous l'ancien régime, c'est bien la communauté d'habitants qui était à la base de l'organisation administrative. Mais Tende affichait plus d'autonomie que certains de ses voisins : ainsi, le village de La Brigue supportait sept co-seigneurs pour la moitié du fief, la communauté gérant uniquement le restant.

En fait, trois types d'institutions majeures existaient à Tende.

Le parlement général était un héritage du système médiéval. Vestige obsolète du XIII^e siècle vraisemblablement, il prônait la réunion de tous les chefs de feux. Toutefois, lors de sa dernière réunion, il n'était déjà plus que consultatif³. Puis, dès 1285, et pour des raisons pratiques, le parlement général se déclina en conseil ordinaire. En fait, c'est cet organe qui exerçait la réalité du pouvoir. Composé par les membres des familles les plus en vue (majoritairement des notaires, des chirurgiens, des artisans, des apothicaires et des avocats), il gérait et administrait la vie courante de la communauté⁴. Son évolution est édifiante, en particulier en ce qui concerne les conseillers. En effet, si la tendance générale était à la réduction de leur nombre à cause de la petite quantité de personnes aptes à remplir cette charge⁵, il faut souligner que leur statut se transforma : à la fin du XVIII^e siècle, le conseiller était un personnage compétent et non plus un ignorant, faisant uniquement preuve de bon sens et de pragmatisme. Enfin, la troisième institution administrative était le conseil communal. Composé de nombreux fonctionnaires, appelés « officiers », leur rôle consistait à soulager les syndics en accomplissant les besognes qui construisaient la vie quotidienne⁶.

Toutefois, Tende devait compter autant avec ses maîtres (les comtes de Vintimille puis les ducs de Savoie) qu'avec ses voisins. Or, quelles étaient les puissances voisines, et le rôle des alliances politiques de la région ? la France (le Dauphiné), certains Etats italiens (la République de Gênes, le Milanais), la Principauté de Monaco et la Suisse étaient les pays qui délimitaient la Savoie. L'équilibre était-il précaire pour Tende ?

Les contestations des limites (souvent causes de guerre entre deux Etats, en particulier Gênes et la Savoie, comme en 1672/1673), étaient fréquentes au Moyen Age. Mais elles ont

² Il existait 98 « communautés » ou « universités » dans le comté de Nice, chargées de gérer l'administration municipale. Bien que les types d'institutions y étaient assez variés, les différences affectaient plutôt des aspects secondaires.

³ En 1752, seules une dizaine de communautés (sur les 86 affichées par le comté) avait encore un parlement.

⁴ Plus précisément, il comprenait : un « vicario » (représentant du comte puis duc, il était chargé de juger et d'administrer en son nom) ainsi que deux syndics (un majeur, un mineur) qui tenaient le rôle le plus important, et plusieurs conseillers.

⁵ Ils étaient en moyenne une vingtaine dans les années 1740. Les séances de travail se tenaient dans la maison commune située sur la place du Trabe, («Traou»). En fait, seule la ville de Nice avait un véritable palais municipal : cette maison n'était pas l'apanage de toutes les communautés). Le rythme de ces réunions était alors fonction de la multiplicité ou de la gravité des affaires.

⁶ Certains étaient rémunérés et stables, tels les secrétaires, trésoriers, stanciers (police spécialisée dans le commerce) ou les campiers (police spécialisée dans le domaine agro-sylvo-pastoral). D'autres faisaient parti d'un personnel subalterne ou épisodique (crieur publics, fontainiers, sacristains, campaniers, horlogers).

fini par disparaître à l'époque moderne⁷. Plus précisément concernant Tende, des alliances politiques l'ont toujours placé au centre des luttes intestines opposant ses principaux voisins. Pour ne prendre qu'un seul exemple, arrêtons-nous sur le rôle joué par une sorte de « capitale » de région, Triora, qui le fut particulièrement après son allégeance à Gênes en 1261⁸. On s'aperçoit que les rapports humains pouvaient rapidement influencer sur les liens commerciaux. Ainsi, 1295 fut un tournant dans les relations entre les deux villages. Des hommes de Triora furent tués par un certain Pietro Balbo de Tende, des vignes et des châtaigniers furent détruits, ainsi que des bêtes. A partir de cette date, les relations commerciales furent suspendues entre les deux pays, pour ne reprendre qu'après plus d'un siècle⁹. D'autres controverses avec la Brigue empêchèrent également le bon fonctionnement de la route Tende-La Brigue-Triora-Taggia. Toutefois, ces dissensions ne peuvent faire oublier l'existence d'une vraie « coutume d'accueil » dans le village pour des gens qui étaient nés dans d'autres communautés : de fait, l'analyse du registre des décès, conservé à Tende, fait état de plusieurs étrangers et de leurs progénitures qui, installés à Tende, y moururent et y furent enterrés.

Mais, au-delà de ses voisins, comment Tende était considéré par les grandes puissances qui l'entouraient ? Pour les grandes puissances du temps, la Savoie était considérée comme la porte des Italies... malheureusement pour Tende. C'est ainsi que son histoire fut rythmée par nombre de conflits européens : en 1600, la guerre franco-savoyarde amena Henri IV à occuper la Savoie ; en 1629, la guerre de la succession du marquisat de Monferrat aboutit aux mêmes conséquences : la Savoie et le Comté de Nice furent envahis.

De surcroît, dans la deuxième partie du XVIIe siècle, le sort du comté de Savoie (comme le reste de l'Europe d'ailleurs) dépendit dès lors très largement de la volonté d'un seul homme : Louis XIV, roi de France. En effet, dès son règne personnel (1661), il imposa sa pugnacité belliqueuse au reste de l'Europe. Et Tende en subira, encore une fois, les contre-coups.

Ainsi, sous le règne de Charles-Emmanuel II, qui fut fidèle à l'alliance française jusqu'à sa mort (1675), Tende ne fut pas aux prises avec des problèmes particuliers. Mais lors de la guerre de la ligue d'Augsbourg (1688-1697), Victor-Amédée II, son fils, se démarqua de la politique paternelle en luttant contre la France, alors que les alliances familiales le prédisposaient à entrer dans son camp. Et en 1690, la Savoie s'allia à l'Espagne pour échapper à la tutelle française¹⁰. Après les cuisantes défaites de Staffarda et de Marsaglia (respectivement 1690 et 1693), Tende fit une reddition à la France, en même temps que Nice, La Turbie, Sospel, Brigue et Saorge. Et ce n'est qu'après une paix séparée en 1696 obtenue par le traité de Turin, que Tende renoua avec la France. Mais l'histoire se répéta un peu plus tard : pendant la guerre de succession d'Espagne (1701-1714), Victor-Amédée II alors du côté franco-espagnol, changea de camp une fois de plus en 1703. En 1705, époque où le comté de Nice fut envahi par les Français, Tende dut alors subir le passage incessant des troupes¹¹.

⁷ Les contestations de territoire se firent toutefois larvées et continues tout au long des XVIIe et XVIIIe siècles, entre l'extrémité du territoire de la Savoie (à savoir de village de La Turbie) et la Principauté de Monaco, Ainsi, en mars 1602, un traité fut conclu entre les deux pays avec, au début, l'aide sous-jacente de l'Espagne, qui exerçait alors un protectorat sur la Principauté, En août 1668, ce fut l'arbitrage de Louis XIV en personne qui fut requis. Puis, en novembre 1760, Louis XV se prêta au jeu du médiateur. Seul ce dernier traité aboutit finalement.

⁸ Triora est actuellement une commune italienne située dans la province de Ligurie, qui se trouve à environ 47 km du chef-lieu, Imperia. Elle appartient à la *Comunità Montana Argentina Armea*.

⁹ Il faut attendre 1411 pour que soit signée une convention de bon voisinage entre Tende et Triora.

¹⁰ Il est à noter que les autres voisins de Tende ne réagissaient pas tous de la même manière. La principauté de Monaco allait même à contre-courant de cette option, puisque, le 14 septembre 1641, un protectorat français remplaça l'alliance espagnole entérinée par le traité de Tordesillas (signé le 15 novembre 1524). Cette dernière aura toutefois duré 117 ans (les soldats de la garnison espagnole furent expulsés de Monaco en novembre 1641).

¹¹ Pour Tende, la guerre se termina en 1706, après la victoire sarde à la bataille de Turin. Dès lors, le duc rentra dans ses terres et la guerre s'en fut vers d'autres théâtres.

Lors de la guerre de succession de Pologne (1733-1738), et même si la Savoie était l'alliée de la France, Tende eut à supporter les dégâts provoqués par les allées et venues des soldats. Ce n'est qu'après une autre guerre (la guerre de succession d'Autriche, 1740-1748, avec son lot de misères particulièrement marquées), lorsque le pays eut retrouvé un peu de calme, que le trafic des hommes et des bêtes jouera, pleinement, son rôle d'enrichissement.

● Les influences humaines

Selon les statistiques générales, la population de Tende tournait autour de 1200/1400 personnes au XVIII^e siècle. Le village se situait dans la moyenne régionale. Toutefois, un quart de la population environ émigrerait de novembre à mai ; pour de multiples raisons (transhumance, pauvreté, exode lié au travail saisonnier), elle se rendait alors vers le littoral.

En parcourant les registres de mariage de Tende, on s'aperçoit qu'il existait une forte endogamie, bien qu'il y ait eu toutefois des unions exogames¹². En moyenne, on comptabilise un peu moins de onze mariages par an¹³. Mais ce qui frappe le plus, c'est le nombre des hyménées qui pouvait varier fortement selon les différentes années : en 1701, il y eut plus de vingt mariages, alors que l'année 1702 affichait deux unions seulement ; et en 1716 : un seul mariage fut célébré, contre vingt-trois noces l'année suivante. En fait, nous verrons que c'étaient surtout les liens économiques qui engageaient alors les Tendasques avec des étrangers de la région.

Ces liens étaient d'autant plus importants que les gens de l'époque utilisaient abondamment un moyen de transport très répandu à l'époque : leurs jambes. Et « l'exercice physique » ne les effrayait pas alors, sans doute parce qu'il apparaissait comme vital : il fallait vingt heures pour se rendre de Tende à Nice. Par ailleurs, ce laps de temps n'était pas le plus long : vingt-cinq heures étaient nécessaires pour que les résidents de Saint Dalmas atteignent la capitale du comté !

Les foires étaient particulièrement importantes pour le commerce local¹⁴. Ces tractations amenaient alors à l'émergence de contestations portant sur le paiement de créances impliquant des habitants de Nice, à l'encontre de Tendasques. Là encore, de nombreux exemples sont conservés dans les archives du sénat de Nice, comme par exemple lorsque ce dernier fut requis pour évaluer l'équité d'une convention stipulée entre Gio Battista Guidi de Tende et Antonio Regis de Clans, habitant Nice, pour le paiement d'une somme (17 avril-17 mai 1774)¹⁵. Toutefois, les itinéraires empruntés alors étaient souvent impraticables à cause du mauvais temps et Tende se trouvait isolé pendant un laps de temps parfois important. Le métier des muletiers, fournira d'ailleurs d'autres indications sur ce thème auquel nous reviendrons.

Beaucoup de conventions étaient passées par Tende et ses voisins, mais également par ses voisins entre eux, contre les coupables de tout type de violence, vol, agression envers individus et bêtes. La brutalité était commune à l'époque, peut-être parce que la survie l'était aussi... De surcroît, plusieurs raisons peuvent amener à penser que Tende était un repère privilégié pour les hors-la-loi.

Premièrement, il existait une certaine « exaspération » d'une jeunesse par trop turbulente ; du moins, c'est l'explication avancée par le curé de la paroisse de Tende pour

¹² Ainsi, Gio Antonio Dalmazzo de Vernante, épousait une jeune fille du lieu le 5 décembre 1757.

¹³ Pour la période allant de 1633 à 1771, c'est-à-dire moins de 140 ans.

¹⁴ San Lorenzo et Santa Croce étaient des fêtes prisées du côté génois.

¹⁵ " Interinzioni " (entérinements). Transcription des édits et billets royaux, relatifs à des événements de la maison royale, à des faits d'arme, à la nomination de magistrats et à la délégation de sénateurs pour des affaires judiciaires, des manifestes du sénat, des missives du roi et des ministres, suivie des réponses du sénat et des suppliques des particuliers, Archives Départementales des Alpes-Maritimes (ADAM), 1B157 portant sur la période allant du 29 mai 1768 au 15 octobre 1774.

annoncer le décès d'un certain Lucchino Massa, qui fut tué le 15 août sur la place du Trabe à quatre heures du matin. Deuxièmement, Tende bénéficiait d'une nature hostile propre à la cavale et à la tenue d'embuscades qu'affectionnaient les brigands. Enfin, Tende se trouvait aussi être à une frontière. Ce qui signifiait l'impunité pour les Génois et les ressortissants de la principauté de Monaco. A ce propos, on retrouve dans les archives du Sénat de Nice, plusieurs contestations du podestat de Vernante concernant les crimes commis par des bandits de Tende, perpétrant des vols sur le territoire sarde, et se réfugiant ensuite sur celui de la République de Gênes¹⁶. Puis, cinquante ans plus tard, un manifeste du Sénat de Nice notifiât à plusieurs communautés, dont Tende, la convention passée, le 1^{er} mai 1790, entre le roi de Sardaigne et la république de Gênes, pour l'extradition de malfaiteurs¹⁷. Dans d'autres endroits frontaliers, on rencontrait également le même problème : Menton, appartenant à la principauté de Monaco d'alors, affichait des problèmes similaires avec les ressortissants de Gênes, des autres états italiens et de la France.

D'ailleurs, une figure imposante du banditisme, sévissait dans la région à l'époque qui nous intéresse, il s'agit de Louis Mandrin (1725-1755). Particulièrement célèbre en Savoie, c'est d'ailleurs dans ce pays qu'il fut d'ailleurs arrêté, illégalement.

Mais c'est une autre personnalité qui inspira la formation à Tende, en 1749, d'une bande de malfrats. En effet, ces derniers étaient impressionnés par les hauts faits d'un parisien, Louis Dominique Bourguignon, dit Cartouche (1693-1721). Les membres de cette bande, qui se faisait appeler « la compagna di Cartocia », furent appréhendés en 1754. Toutefois, cette heureuse issue pour la « salubrité publique », selon l'expression consacrée de l'époque, n'empêcha pas d'autres méfaits de se produire. Car de nouvelles alliances se constituèrent dans la deuxième partie XVIIIe, sans compter que les bandes existant déjà s'associaient entre elles : en fait, la misère endémique constituait un puits de réserve sans fond.

Cette violence comme mode d'être, fait, bien entendu, penser à un autre mode de vie de l'époque : la façon de penser son corps.

Intimement liées de Dieu, les maux de toute sorte étaient alors l'expression de sa colère. En fait, au XVIIIe siècle, la médecine progressait en théorie (ainsi, William Harvey découvrit l'existence du système sanguin¹⁸) mais guère dans les faits (les saignées étaient alors le remède universel), ce qui explique qu'à Tende, comme ailleurs, il était communément admis de dire qu'il valait mieux avoir des ennemis dans son entourage plutôt qu'un seul médecin. Et cela continua au XVIIIe siècle¹⁹...

¹⁶ « Reggi Viglietti originali in materia criminale » (billets royaux en matière criminelle) envoyés au sénat de Nice pour entérinement, ADAM 1B569 portant sur la période allant du 29 août 1736, 31 janvier, 17 août 1792.

¹⁷ ADAM 1B275 du 1^{er} janvier 1791. Bien entendu, ni les autorités, ni les malfrats, n'avaient attendu la fin du XVIIIe siècle pour coopérer ou semer la terreur dans les différents territoires. Ainsi, le 30 novembre 1737, un certain Giacomo Antonio Cuggia fut remis aux autorités sardes : accusé d'un homicide à Tende, il était, jusque là, détenu dans les geôles de San Remo (ADAM 1B185 portant sur la période allant du 20 juillet 1736 au 21 décembre 1767).

¹⁸ William Harvey est un médecin né à Folkestone et mort à Londres (1578-1657), qui fut chirurgien des souverains Jacques I^{er} et Charles I^{er} d'Angleterre. Il découvrit le système sanguin dès 1619, et le communiqua au public en 1628.

¹⁹ Jacques François Léonor de Goyon Matignon (1689-1751) fut reconnu prince de Monaco en février 1732 après le décès de son épouse la princesse Louise-Hyppolite Grimaldi. Il a laissé à la postérité nombre de « Reflexions Morales, et Sensées » qui parurent dans le *Mercurie Galant* à partir de 1746. L'une d'entre elles fait particulièrement écho au malaise ressenti par les hommes de son époque vis-à-vis de la médecine : « Les Bourreaux nous defont de nos ennemis, et les medecins tuent nos meilleurs amis ». Cette phrase est d'autant plus assassine qu'elle émane d'un noble qui avait les moyens de recourir aux meilleurs (et plus chers) hommes de l'art. Alors qu'en était-il pour les plus humbles ? (Archives du Palais de Monaco, APM, C 332, folios 38-57^v ; cf. également l'article de Martine Rousseau « Les Reflexions morales et sensées du duc de Valentinois ou les pensées d'un démocrite moderne » in *Annales Monégasques* n°9, 1985, pp. 77-102.

En parcourant le registre des décès de Tende, on constate que même sans épidémie, une forte mortalité infantile sévissait : la moitié des défunts étaient des enfants de moins de dix ans ; la plupart d'entre eux n'avaient même que quelques mois.

Quant aux phénomènes d'épidémie en général (peste, grippe, choléra, typhus), ils étaient renforcés par une sous-alimentation chronique, ainsi que par la circulation des troupes. Toutes ces composantes faisaient de Tende un village où les maladies restaient difficiles à éradiquer. Ainsi, en 1348-1350, Tende subit les répercussions de la peste noire européenne. En 1630, une autre épidémie de peste fit disparaître la moitié de sa population. En 1656 encore, la peste était présente à Triora et dans toute la Ligurie depuis Villefranche. En dehors des cordons sanitaires, la seule assistance censée être efficace à l'époque demeurait l'intervention céleste. D'ailleurs, en 1713, au cours de la guerre de succession d'Espagne, lorsque le conseil de Tende parla de la présence d'une importante maladie, il invoqua alors clairement la protection des saints. Quant à la peste qui sévit à Marseille en 1720, elle provoqua la fermeture des frontières du comté et sept hommes de Tende assuraient la surveillance du territoire de Monaco. Certes, les gens ne furent pas directement atteints, mais le trafic commercial fut durement touché. Heureusement, au milieu du XVIII^e siècle, les épidémies se firent beaucoup plus rares, les guerres aussi d'ailleurs. Du coup les populations augmentèrent.

Enfin, comme il sera vu plus loin, Tende était un pays d'élevage. Et les animaux aussi pouvaient être malades (« picote » des brebis, variole des moutons, gale des chèvres). Or, certaines des maladies animales étaient transmissibles à l'homme ; d'où l'existence d'un important contrôle sanitaire des troupeaux²⁰.

Il n'empêche que malgré ces interdictions, ces cloisonnements, souvent temporaires de toute façon, il existait un mode de penser qui allait bien au-delà des contingences matérielles du quotidien.

● Un mode commun de penser

Celui-ci transparaissait en particulier dans l'atmosphère religieuse. A Tende, il y avait vingt prêtres en 1728... ce qui était beaucoup, puisque Monaco, capitale d'une principauté, en comptait un nombre similaire, quoique légèrement inférieur, quelques années plus tard²¹. Sans oublier les chanoines du chapitre desservant Tende, ainsi que les moines augustins et capucins. En fait, l'atmosphère religieuse était encore très fervente au XVIII^e siècle, tout comme dans le comté de Nice, mais à la différence de la Provence, plus fluctuante vis-à-vis des pratiques religieuses. Une grande religiosité imbibait littéralement les gens à l'époque ; d'ailleurs, ils étaient encerclés par deux sortes de limites. Les premières, celles transcrites dans l'espace, reposaient à Tende sur treize églises, une vingtaine de chapelles champêtres et le cimetière (la ville des morts au milieu de la ville des vivants), qui leur rappelaient constamment la mort et donc la présence de Dieu à leurs côtés. Quant aux secondes, elles « hantaient » littéralement les esprits des ouailles du curé qui, par ses sermons, chaque dimanche et tous les jours fériés (beaucoup plus nombreux qu'aujourd'hui), verrouillaient totalement leurs pensées. Ce mouvement se transcrivait également à travers l'appartenance aux confréries des pénitents²².

²⁰ Divers moyens étaient employés pour contrôler les troupeaux, parmi lesquels le recours à des passeports et l'isolement d'un troupeau qui était déjà sur un pâturage.

²¹ Le « Mémoire des prêtres qui composent actuellement le clergé de Monaco par rang d'ancienneté » (APM D¹⁷⁰), a été écrit par le curé Lanciarez en 1750. Il comptabilise exactement 18 membres du clergé, entre les aumôniers du prince et de la garnison, les chapelains (des pénitents blancs, noirs et des religieuses visitandines) et les prêtres sans affectation particulière, et l'organiste. On note que l'un d'entre eux avait « le cerveau trop derrangé » et qu'un second était traité de « fou et ivrogne ».

²² Les confréries de pénitents étaient des associations de laïcs charitables qui naquirent au XIII^e siècle en Italie, dont la vocation était double : d'une part, la manifestation publique de la foi catholique et, de l'autre, la présence

A Tende, les confréries de pénitents étaient au nombre de trois, toutes fondées au XVI^e siècle, c'est dire que le village était bien doté puisque si nous en trouvons cinq à Sospel et trois à Pigna, Saorge et Villefranche, ils n'étaient que deux à La Brigue, Breil, Triora et Monaco. La plus importante d'entre elles était la confrérie des pénitents blancs, qui avait en charge deux chapelles²³. Puis, en seconde position, venait la confrérie des pénitents noirs, qui disposait d'une seule chapelle²⁴. Enfin, la confrérie des pénitents rouges fermait numériquement la marche, derrière les deux premières. D'ailleurs, en 1758, elle était devenue si peu importante qu'elle fusionna dans l'archiconfrérie des pénitents avec ses « collègues noirs »²⁵.

De fait, ce mode commun de penser se traduisait également par l'art comme communion : le baroque, ce mouvement artistique venu de Rome, revêtait alors une très grande importance dans la région aux XVII^e et XVIII^e siècles. Pour preuve, à Turin, ville d'architecture baroque par excellence, comme à Nice, nous pouvons admirer de nombreuses merveilles de cette mouvance architecturale²⁶. Mais les petits villages ne disposaient pas des mêmes moyens financiers que ces grandes villes, et le baroque se logeait avant tout dans les aménagements d'églises pré-existantes (leurs façades et intérieurs).

Ainsi, en ce qui concerne la collégiale Notre-Dame de l'Assomption de Tende, c'est dans son intérieur qu'il faut en rechercher la marque. En effet, il présente un nouvel exemple de "rhabillage" baroque, à travers la polychromie, fait au XVIII^e siècle. La dynamique du chœur, avec son espace comprimé est, elle aussi, proprement baroque. D'ailleurs, nous remarquons le même souci de retoucher, d'aménager les églises et de les conditionner à la mode baroque pour l'église Saint-Sauveur de Saorge. Si l'édifice n'est pas à proprement parler baroque, l'essentiel de son histoire se situant dans les périodes romane et gothique, il est toutefois symptomatique de l'histoire du baroque dans la région. En effet, comme ce fut le cas de nombreux édifices religieux du Haut-Pays, le village n'avait pas les moyens de construire un monument baroque. L'église Saint-Sauveur fut donc simplement remise au goût du jour et ce sont, cette fois-ci, les autels latéraux qui portent l'essentiel des motifs baroques. Mais il fallait également compter avec une surenchère propre à chaque village, qui voulait s'enorgueillir de posséder la plus belle réalisation. La décoration baroque de Sancta Maria in Albis, de Breil-sur-Roya, en est la preuve. Celle-ci a été réalisée très progressivement au cours du XVII^e siècle (1663-1699). Toutefois, le fait d'importance, c'est qu'elle fait partie d'une place, la place Brancion, qui, elle, est nettement baroque. La chromatique de la place était d'ailleurs, à l'origine, celle de la place Garibaldi à Nice. Ainsi, cet exemple démontre que le baroque s'est encore déplacé vers d'autres éléments pour être présent, malgré tout, dans le paysage. A Tende, plus précisément, la chapelle de l'Annonciation (1621), est un véritable bijou de l'architecture baroque. Elle appartenait aux Pénitents Blancs.

aux côtés des plus démunis (à Tende, chaque confrérie se chargeait de la gestion d'un mont frumentaire. Présent dans le comté de Nice à compter du début du XIV^e siècle, ce mouvement fut si important que tous les villages de cette région affichèrent au moins une confrérie (un total de cent dix était recensé pour le comté au milieu du XVIII^e.) A cette période, Nice elle-même atteignait le nombre de sept confraternités. Les Pénitents pratiquaient les exercices de piété et le secours mutuel ; leurs membres revêtaient un sac pour montrer l'égalité entre confrères et préserver l'anonymat, par souci d'humilité.

²³ Le Comté de Nice comptait 80 confréries de Pénitents blancs (dont deux féminines). Numériquement, cette « couleur » s'arrogeait, là aussi, la première place.

²⁴ Le Comté de Nice comptait 25 confréries de Pénitents noirs.

²⁵ Ce type de fusion n'était pas extraordinaire : à Monaco, pour d'autres raisons, politiques celles-là, les pénitents blancs et noirs fusionnèrent après la révolution française.

²⁶ En particulier la coupole de l'église San Lorenzo de Turin. Œuvre unique dans l'architecture baroque, nous la devons à Camillo Guarino Guarini (1624-1713) ; elle fut édifée entre 1666 et 1680. A Nice, la cathédrale Sainte-Réparate (patronne de la ville) date de 1650. Due à Jean-André Guibert, cette église est issue en droite ligne du baroque romain.

Le mode commun de penser que nous venons d'analyser sommairement se transcrivait également, quoique dans une moindre mesure, sur un plan purement laïc. Il s'agissait alors de l'économie locale.

• Une économie locale

Elle découlait avant tout de la géographie et des ressources propres au lieu. Car si l'homme et son milieu vivaient en parfaite osmose, c'est surtout l'homme qui dépendait du milieu. En fait, les hommes et les femmes de l'époque se trouvaient complètement dépourvus face à une nature sur laquelle ils n'exerçaient aucune prise. Ils subissaient et survivaient tout simplement. En fait, la révolution industrielle ne s'installa que fort tard dans la région (XIXe-XXe siècles)... et très progressivement, avec, plus exactement, la venue du train qui désenclava aussi lentement le reste du territoire français. Mais revenons au quotidien de Tende aux XVIIe et XVIIIe siècles. A cette époque, la Communauté pouvait compter sur quatre activités majeures.

C'est sous le vocable Saint-Roch que les bergers étaient regroupés dans l'une des deux compagnies de métier existant à Tende au XVIIIe siècle. On peut juger de leur importance lorsque l'on s'attarde sur le nombre important des tractations et accords qui eurent lieu au cours de l'histoire, et impliquaient alors les principaux voisins de Tende (La Brigue, Vernante, Limone, Triora, Montegrosso). Ils visaient à protéger les bergers et leurs troupeaux, en particulier en temps de guerre, mais concernaient aussi la gestion des bois, des pâturages et des herbages.

Ces tractations revêtaient une importance particulière, car la vie pastorale était une source de revenus primordiale pour la commune de Tende (tout comme pour le comté de Nice en général). En effet, la communauté de Tende comptait parmi celles qui avaient les plus forts revenus pastoraux tirés des « bandites » et des terres gastes²⁷. L'étaient les ovins et les bovins venaient du Piémont, de la Ligurie et de la Provence ; ils créaient des liens économiques et humains d'une très grande portée que l'on ne peut négliger. D'ailleurs, l'un des temps forts de l'économie tendasque était celui de la « consegna », c'est-à-dire du recensement des troupeaux, et de la décision de l'attribution d'un pâturage aux propriétaires de ces derniers. A ce propos, une caractéristique propre à Tende convient d'être soulignée : les troupeaux étaient assez peu fournis par rapport aux vastes territoires dont ils disposaient²⁸.

L'environnement de Tende n'était pas particulièrement luxuriant. En effet, les forêts de la communauté ne représentaient que 10,3% du territoire, c'est-à-dire deux fois moins qu'à La Brigue et à Saorge. Elles produisaient toutefois quelque trente mille arbres en une vingtaine d'années. L'exploitation de ses ressources était variée puisqu'elle ne se limitait pas à la seule coupe des arbres (pour une destination commerciale et domestique avec le bois mort, les charpentes, le chauffage), mais tablait aussi sur la recherche des champignons, racines, tubercules, plantes aromatiques, légumes sauvages et pommes de pin.

²⁷ En 1737, les revenus annuels de la communauté de Tende furent de 765 livres. En 1752, ils atteignirent 1200 livres, tandis qu'en 1792, ils culminèrent à 2322 livres. Les terres gastes étaient d'ingrate culture. Quant aux bandites, elles relevaient d'un usage particulier au comté de Nice. En 1919, le préfet des AM parlait d'elles en employant l'expression « anomalie foncière », déclarant que « les bandites ont été une entrave sérieuse au développement agricole et forestiers des régions que les supportent ». Mais aux XVIIe et XVIIIe siècles, elles étaient parfaitement intégrées à l'économie locale.

²⁸ Et, là encore, prouvant la parfaite vitalité de cette vocation, plusieurs plaintes aboutissaient au Sénat de Nice. Ainsi, le 11 juin 1774, des dissensions éclatèrent à propos du droit pour les étrangers d'accéder avec leurs troupeaux aux bandites de la communauté de Tende et des particuliers. La contestation venait de Bernardino et Pietro Alberti de La Brigue et Gio. Battista Guidi de Tende, propriétaires des bandites héréditaires du comte Pietro Antonio Pio Chianea (ADAM 1B389, le cahier porte sur la période allant du 15 février 1774 au 17 août de la même année).

L'exploitation de ces différentes ressources générait également des conflits entre villages : ainsi, tout au long de l'histoire, des compromis étaient passés régulièrement entre les seigneurs et les communautés ou entre les communautés elles-mêmes. Bien entendu, cette industrie était également étroitement surveillée par les autorités locales.

D'ailleurs, le 25 août 1667, la commune édita un document dans lequel il était expressément interdit aux habitants de procéder à des coupes de bois dans diverses régions, afin d'éviter que les avalanches endommagent la route du col de Tende et coupent le trafic du sel²⁹. Une symbolique similaire concernait également la préservation de l'eau et de ses ressources. Ainsi, la communauté de Tende adressa plusieurs suppliques au Sénat de Nice demandant l'interdiction de pêcher pour tout particulier, dans les eaux traversant la communauté³⁰.

L'agriculture était la moins importante des activités de la communauté de Tende et ce, à cause de trois raisons principalement : premièrement, de difficiles conditions naturelles créaient bien des entraves ; deuxièmement, un archaïsme certain des méthodes de culture (en terrasses), engendrait une faible productivité ; enfin, des conditions géographiques défavorables (avec la parcellisation des terrains) achevaient de rendre cette activité peu attractive. En fait, cette situation n'avait rien que de très commun avec l'ensemble du comté : les conditions générales précaires aboutissaient à une agriculture médiocre et de subsistance.

Les composantes principales étaient alors le froment et les fourrages. Mais, bien sûr, il existait un échange qui s'effectuait entre le Sud et le Nord de la région. A titre d'exemple, à Monaco, les gens cultivaient des oliviers, des figuiers (qui n'existaient pas à Tende), des vignes, et des caroubiers. Comme ailleurs, les productions de l'agriculture étaient particulièrement rationalisées, réglementées, et protégées (des maraudeurs et d'autres dégâts).

Là aussi, il existait une grande sévérité : les coupables devaient réparer « tous les dommages que l'on découvrira, dans le rayon d'un tir d'arquebuse autour du lieu où le vol se sera produit »³¹.

Une autre exploitation, typique à Tende, était celle de sa route (ou route royale). Elle permettait de regarder sur les deux pans du col.

Au Moyen Age, le col souffrait de retards d'aménagement et d'une faible fréquentation. Ils étaient dus à des bisbilles politiques entre les comtes de Vintimille et les ducs de Savoie. Mais dès que le comté passa aux mains des ducs de Savoie, les choses changèrent. Toutefois, la route de Tende ne fut améliorée qu'après 1751 et le creusement du nouveau port Lympia à Nice. Il n'empêche que la route demeurait dangereuse, puisque beaucoup de Niçois faisaient leurs testaments avant d'entreprendre le voyage. Néanmoins, grâce à elle, Tende participa pleinement au trafic commercial inter régional, voire international. C'était d'ailleurs la route principale du comté. Des métiers particuliers s'y sont greffés.

Le premier d'entre eux était celui des muletiers. Dès le XVIIe siècle, ils se regroupèrent dans la deuxième compagnie de métier de Tende, et ils prirent l'habitude de

²⁹ ADAM, *Ni paesi mazzo 013*, 25 août 1667.

³⁰ ADAM 1B181 portant sur la période allant du 31 mars 1781 au 24 novembre 1783. Les autres cours d'eau de la région se devaient également d'être respectés : tout détournement ou empêchement de leur lit étant rigoureusement défendu. Pour preuve, il n'y a qu'à s'intéresser à la notification d'une sentence du 3 juillet 1781, rendue par le sénat de Nice. Elle interdisait au comte Gio. Maria Guiglionda del Borgo, à Francesca Morraglia et à Marianna Scaliero de jeter dans le canal de Riquier terre et galets et d'y planter des pieux gênant le cours des eaux. Cette opposition émanait du comte Gio. Paolo Agostino Lascaris Peglia Castellar Ventimiglia et de son épouse Maria Ottavia Gallean, ainsi que du prévôt de la cathédrale Anselmo De Cameran (20, 24 juillet 1781, 13 juillet 1782 ; même cote).

³¹ Marc Ortolani, *Tende, 1699-1792 : destin d'une autonomie communale. Aspects juridiques de la vie communautaire dans le comté de Nice au XVIIIe siècle*, éditions du Cabri, 1994, p. 171.

célébrer la fête de leur saint patron, saint Eloi³² ; leur importance s'accrut puisque, progressivement, ils se substituèrent aux bergers. Peut-être était-ce grâce à leurs multiples activités. En effet, leurs mulets (plus fiables que les chevaux et plus puissants que les ânes) étaient également d'une grande utilité pour assurer les transports des voyageurs et des marchandises, nombreux, dans un finage aussi étendu que celui de Tende. De plus, ils assuraient l'élevage de ces bêtes et la vente de fourrage³³.

L'autre métier était celui des « coulants » ou collants, qui étaient l'équivalent des « gueyeurs » à Nice pour la traversée du Var. Plusieurs témoignages d'individus aisés ayant passé le col, nous sont parvenus. Tous expriment la difficulté de l'entreprise. Ainsi, l'Allemand Johann Georg Sulzer³⁴, écrivait ceci dans ses notes de voyage : « On m'avait beaucoup parlé à Nice du passage du Col de Tende, périlleux tant par les neiges quand elles fondent et causent des avalanches, que pour le vent en tourbillon, dit « La Tormenta », auquel ne peut résister ni homme ni bête. Cela me fut confirmé sur les lieux, mais pour le vent, les gens du pays, par une longue expérience, savent le prévoir plusieurs heures à l'avance, et pour la neige, ils ont l'habitude de passer le col à l'aube du jour avant qu'elle ne fonde. [...] Je m'accordai avec six hommes pour me porter sur une chaise soutenue par deux barres. Le sentier, battu dans la neige, est très étroit, et ceux qui marchent sur les côtés ont les jambes dans la neige ou dans l'eau, quand la chaleur la fait fondre [...] ».

L'Écossais Tobias George Smolett³⁵ partit, lui, depuis Tende à 3 heures du matin et en plein hiver. Les impressions qu'il nous a laissées ne sont guère plus rassurantes : « A mi-chemin, à la Cà, nous louâmes six hommes pour nous aider dans l'ascension ; chacun d'eux était pourvu d'une espèce de pioche pour couper la glace et y tailler des marches pour les mules. Quand nous fûmes près du sommet, il nous fallut mettre pied à terre et continuer notre route appuyés sur deux de ces hommes, que l'on appelle « coulants » et qui marchent sur la neige avec beaucoup d'adresse et de sécurité. Les mules nous suivaient [...] ».

Quant à la descente, elle se faisait « au moyen de lèzes, sortes de traîneaux faits de deux morceaux de bois que les coulants apportaient avec eux. [...]. Ce genre de véhicule ne me plaisait pas beaucoup ; la pente sur l'autre versant étant très raide et couverte d'un brouillard épais qui ne permettait pas de voir à 4 ou 5 pas. [...] l'un des « coulants » se plaça debout derrière moi, et l'autre s'assit devant, ses pieds raclant la neige en guise de frein ».

L'exercice de ces métiers, très durs physiquement, constituait le quotidien de ces hommes qui vivaient aux XVIIe et XVIIIe siècles. Mais, même s'ils n'utilisaient pas les technologies qui sont les nôtres, et même si, en général, leurs existences étaient beaucoup plus âpres et courtes qu'aujourd'hui (à cause d'autres métiers astreignants et harassants, d'une santé dont on ne se préoccupait guère, de guerres nombreuses et tragiques, ainsi que d'une absence de sécurité, même en temps de paix), dans un environnement hostile et intimidant, où les colères de Dieu et de la nature semblaient fréquentes, étaient-ils si différents des hommes et des femmes du XXIe siècle ?

³² Il est à noter que la fête de Saint Eloi n'est toutefois pas une originalité locale, puisqu'on la retrouvait, et on la retrouve toujours d'ailleurs, fréquemment en Provence (par exemple le village de Cuges-les-Pins le fête traditionnellement chaque année).

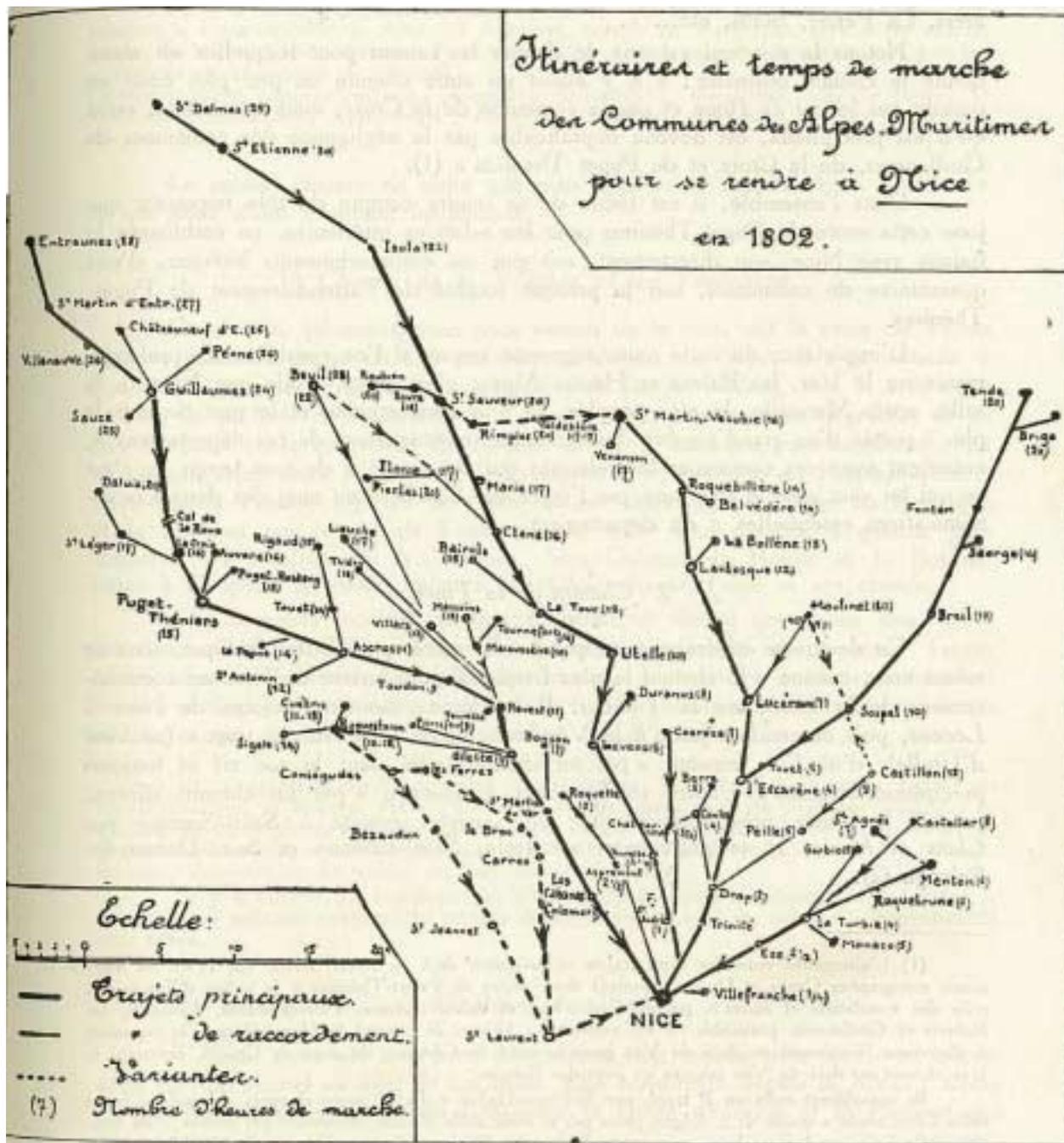
³³ Leur apogée date de la fin XVIIIe siècle, qui coïncide avec le plus haut degré du mouvement commercial. Ainsi, dans un mémoire de 1780, on trouve l'existence de plus de 16 000 muletiers pour environ 3 000 tonnes de marchandise diverse (soit 320 000 rubs X 9, 225 kg), et près de 6 000 tonnes de sel. Le nombre de mules était, bien entendu, en conséquence.

³⁴ L'Allemand Johann Georg Sulzer, 1720-1779, était professeur de mathématiques. Il fut également directeur de la section philosophique de l'Académie des Sciences de Berlin.

³⁵ Tobias George Smolett (1721-1771) est un romancier connu surtout pour ses romans picaresques. En 1763, il effectua un grand voyage en famille de la France à l'Italie, essentiellement pour des raisons de santé. À son retour, il publia un ouvrage en deux volumes intitulé *Travels through France and Italy* au ton acariâtre et souvent critique.

Ce sont leurs ancêtres, puis leurs successeurs qui ont bâti Tende. Or, Tende est bien le miroir de son temps, des événements historiques et artistiques. Un miroir à deux visages, une ville à la fois commune à sa région et spécifique par ses originalités ; une bourgade reliant deux régions politiquement différentes, mais dont la population a une origine commune et qui est, intrinsèquement, viscéralement, pérenne.

Il est dommage que son histoire, riche de toutes ces influences et de cette humanité, soit peu exploitée et donc mal connue, car c'est le passé d'une ville qui construit son présent et lui permet, en en tirant des enseignements, d'aborder le futur dans des conditions optimales.



Temps de marche des communes des Alpes-Maritimes pour se rendre à Nice en 1802